

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 24 janvier 2022

Délibération CA n° 202201-04

NOTE DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Le règlement intérieur de Normandie Université prévoit à l'article 4.4 une Commission des statuts et règlements (4.4.1), dont la création est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.

1. La Commission des statuts et règlements est présidée par le président de Normandie Université et a pour mission d'assister le président de Normandie Université dans la rédaction et modification de ses statuts et règlement intérieur, ainsi que des conventions d'association. Elle émet un avis consultatif qui est transmis au Conseil d'Administration.

Elle est composée de la directrice générale des services et de 8 membres du Conseil d'Administration volontaires :

- 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs (collège A)
- 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs (collège B)
- 2 représentants des étudiants ;
- 2 représentants des personnels BIATSS.

Rappel : En Conseil d'administration du 16 septembre 2019, ont été élus à la commission des statuts et règlements :

- Fanny SIMON - membre du collège A.
- **1 siège du collège A vacant**
- Bernard GLEYSE – membre du collège B.
- Nathalie AUBOURG – membre du collège B.
- Raphaëlle BRANGIER-KRUMMEICH – membre du collège BIATSS
- Benoit DUCHEMIN – membre du collège BIATSS
- **2 sièges du collège usagers vacants**

Depuis le renouvellement des sièges usagers en juin 2021, aucun étudiant ne s'est positionné sur la commission des statuts et règlements lors d'un sondage envoyé à l'automne 2021. 2 sièges sont donc à pourvoir.

Nous sollicitons les membres élus des collèges A et étudiants à se porter candidats à cette commission.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en proposant leur candidature à l'adresse suivante : presidence@normandie-univ.fr. Les déclarations de candidature pourront se faire jusqu'en séance.



La Conseil d'Administration approuve l'élection de la représentante du Conseil d'Administration à la commission des statuts et règlements :

- **Morgane CHEVE – élue collègue A**

Résultats des votes

Nombre de votants : 34

Pour : 27 voix

Abstention : 3 voix

Ne se prononce pas : 4 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 24 janvier 2022,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,

